

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN**

2025-83

Séance du 18 décembre 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 20

Ayant pris part à la délibération : 31

Présents : Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Hervé BOUILADE donnant procuration à Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Madame Françoise HOULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Isabelle CALMET, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Véronique MARAVAL donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Bernard TROUILHET donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL.

Excusés : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Françoise HOULES

Objet de la délibération : Budget Annexe Ordure Ménagère : Vote des tarifs 2026

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'arrêter les tarifs 2026 du Budget annexe Ordure Ménagère suivants :

SERVICE	PRESTATION/ARTICLE	TARIF 2026	FACTURATION
Collecte Sélective	Composteur 445 litres	20,00 €	unitaire
	Caissette jaune	6,00 €	unitaire
	Cession conteneur très bon état	80,00 €	unitaire
	Cession conteneur usagé	40,00 €	unitaire
	Cession socle béton	Gratuit	unitaire
	Cession arceau bloque-conteneur	prix en fonction du cours	au poids
Collecte Ordure Ménagères	Cession conteneur très bon état	80,00 €	unitaire
	Cession conteneur usagé	40,00 €	unitaire
	Cession socle béton	Gratuit	unitaire
	Cession arceau bloque-conteneur	prix en fonction du cours	au poids
Déchets verts	Mise à disposition broyeur	50,00 €	par jour
	Retrait/Restitution broyeur	25,00 €	forfait

En outre, et conformément au Règlement de la Redevance Spéciale approuvé le 22 octobre 2024 (*délibération n° 2024-100*), le tarif de ladite redevance doit être voté annuellement.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approver les tarifs de la Redevance Spéciale suivants :

- pour 2025 :

- . déchets résiduels assimilés collectés : 0,045 € / litre
- . déchets recyclables assimilés collectés : 0,015 € / litre

- pour 2026 :

- . déchets résiduels assimilés collectés : 0,045 € / litre
- . déchets recyclables assimilés collectés : 0,015 € / litre
- . biodéchets assimilés collectés : 0,015 € / litre

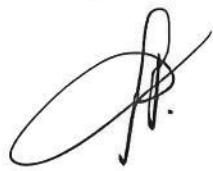
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter les tarifs 2025 et 2026 du Budget annexe Ordures Ménagères susvisés.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



Communauté
de Communes
CentreAveyron

La Secrétaire de séance,

Françoise HOULES

